



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**COVID-19 : Agnès PANNIER-RUNACHER  
salue la mobilisation d'Air Liquide, Groupe  
PSA, Schneider Electric et Valeo pour  
produire 10 000 respirateurs de  
réanimation d'ici à mi-mai**

Paris, le 1/04/2020  
N°2104

Face à la crise provoquée par l'épidémie de Covid 19, l'Etat et les industriels ont lancé une mobilisation sans précédent pour renforcer les capacités de production nationale en respirateurs de réanimation. Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances a ainsi invité un groupement d'industriels français à étudier la possibilité de produire 10.000 respirateurs supplémentaires d'ici à la mi-mai.

Air Liquide, Groupe PSA, Schneider Electric et Valeo ont mobilisé une trentaine d'experts en industrialisation et achats afin de définir un plan de livraison optimal centré sur les respirateurs de la gamme Air Liquide Medical Systems, déjà référencés par les services hospitaliers français et l'UGAP, la centrale d'achat public. Au terme de cette démarche, les industriels se sont engagés sur la fourniture de deux modèles de respirateurs, dont les 10.000 exemplaires seront livrés d'ici mi-mai. Avant la crise, la production française de respirateurs était de l'ordre de 250 par mois.

Ces respirateurs seront fournis à prix coutants, les industriels s'étant par ailleurs engagés à prendre en charge gracieusement les coûts indirects induits par la mise en place de ces lignes de production.

Pour **Agnès Pannier-Runacher** : *« la production en 6 semaines de 10.000 respirateurs de réanimation, soit une multiplication par près de trente des rythmes préalables à la crise actuelle, est une nouvelle illustration de l'exceptionnel engagement de l'industrie française dans la lutte contre l'épidémie de Covid-19. Je remercie l'ensemble des opérateurs, techniciens et ingénieurs mobilisés qui contribuent par leur action à accélérer la production des équipements nécessaires à nos personnels de santé et à la population ».*